

M A R O C

**RAPPORT
DE DEVELOPPEMENT
HUMAIN
2005**

**FEMMES
ET DYNAMIQUES DU DEVELOPPEMENT**

M A R O C

**RAPPORT
DE DEVELOPPEMENT
HUMAIN
2005**

**FEMMES
ET DYNAMIQUES DU DEVELOPPEMENT**

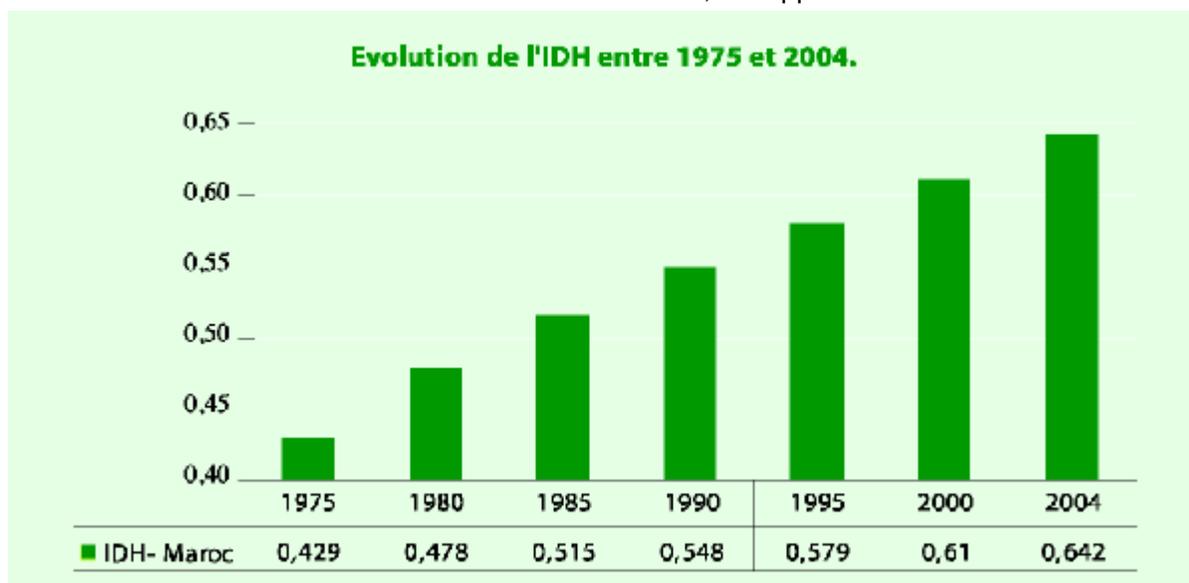
SYNTHESE GENERALE

L'indicateur de développement humain du Maroc s'établit à 0,642 en 2004, selon les estimations du Haut Commissariat au Plan. Ce résultat confirme une amélioration continue de cet indicateur depuis 1975. En terme de comparaisons internationales, les données du Rapport mondial sur le développement humain 2005⁽¹⁾ relatives à 2003, montrent que l'IDH du Maroc pour cette même année (0,631) est inférieur de quelque 10 % à la moyenne des pays en développement (0,694) et de 14,8% à la moyenne mondiale (0,741). Malgré les progrès de son IDH, le rang mondial du Maroc ne change pas de manière significative, du fait non seulement des déficits sociaux persistants, mais également de la progression des autres pays en retard à des rythmes comparables à ceux du Maroc. L'écart entre son PIB par habitant et celui des pays en développement est ainsi passé de 250 \$ US PPA par an en 2001, à 355 \$ US PPA en 2003.

Les indices relatifs à l'espérance de vie, à la scolarisation et à l'alphabétisation ont certes connu une évolution favorable au cours des dernières années. Mais beaucoup reste à faire. Les inégalités en matière de développement humain sont encore manifestes et touchent particulièrement les couches défavorisées. C'est en raison de cette situation qu'entre 1999 et 2004, la croissance de l'IDH a été la plus élevée parmi celles-ci en milieu rural en particulier et chez les femmes en général. En effet, l'IDH a progressé en moyenne de 1,40% par an en milieu rural, contre 0,80% en milieu urbain. Cet accroissement a été plus élevé aussi bien parmi les femmes (0,89%) que parmi les hommes (0,46 %). Mais il a été plus élevé chez les femmes urbaines (2,63%) que chez les femmes rurales (1,88%). Ces données montrent que la tendance à la baisse des disparités en développement humain est manifeste.

Ce constat sur l'évolution modérée de son PIB ne peut occulter, en revanche, les progrès réalisés par le Maroc dans les domaines non économiques, en particulier, les services sociaux, le champ politique et celui des droits de l'homme.

Au-delà de ces mesures indiciaires qui sont révélatrices d'une évolution notable, l'examen des composantes du développement humain au Maroc en 2005 et de la situation de la femme dans ce domaine, font apparaître un bilan contrasté. On



Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2005 et estimation du Haut-Commissariat au Plan pour 2004.

(1) PNUD, 2005 : Rapport mondial sur le développement humain 2005.

constate tout d'abord, d'incontestables avancées. D'une façon générale, le processus de consolidation de l'Etat de droit, amplement commenté dans le Rapport National sur le Développement Humain de 2003, s'est substantiellement renforcé. Le statut des femmes s'est, dans ce contexte, très nettement amélioré, principalement avec la promulgation du nouveau Code de la famille qui a instauré un ordre familial plus égalitaire. Les indicateurs montrent, par ailleurs, que l'accès à l'éducation, notamment des jeunes filles et aux services de santé, s'améliore de façon continue, bien qu'encore trop lentement comparativement à d'autres pays similaires. L'accès aux infrastructures sociales, eau, électricité, routes rurales, progresse également, en particulier dans les zones rurales.

Les chantiers de la mise à niveau sociale et de la lutte contre la pauvreté et la marginalité sont appelés à s'intensifier dans le cadre de la réalisation de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, lancée par Sa Majesté Le Roi Mohamed VI, au mois de mai 2005, initiative qui constitue une rupture fondamentale en matière de résorption des déficits sociaux. Globalement, les progrès réalisés et les actions stratégiques prévues dans ce cadre laissent prévoir une accélération décisive du développement humain au Maroc dans les années à venir.

Mais ce potentiel d'accélération se trouve, en même temps, menacé par la persistance de nombreux problèmes qui risquent de freiner sérieusement l'évolution actuelle vers un développement humain durable. Le plus marquant de ces problèmes est, sans nul doute, celui de la pauvreté qui touche en majorité les populations rurales et celles vivant dans les zones périurbaines, particulièrement là où sévit l'habitat précaire ou insalubre. A la pauvreté s'ajoute le chômage qui affecte le milieu urbain, en particulier les jeunes sans instruction, les diplômés des deux sexes et les jeunes femmes. Cette pauvreté et ce chômage sont certes le résultat des inégalités de chances

d'accès au développement mais aussi d'une croissance économique insuffisante, dont le taux a tendance à stagner depuis quelques années. Ils résultent en grande partie des faibles performances de l'appareil économique qui peine à s'adapter aux exigences de la compétitivité rendue nécessaire par l'ouverture croissante du pays sur le marché mondial. Ces phénomènes suscitent aussi des questionnements sur les mécanismes de production et de redistribution des richesses. Ces constats montrent la nécessité de replacer le développement humain au cœur des stratégies et des politiques de développement, en privilégiant des choix appropriés en matière d'élargissement des bases de la croissance économique et de redistribution équitable de ses fruits.

Les déficits de gouvernance constituent également une entrave à l'efficacité des programmes sociaux pour le développement humain. " La gouvernance signifie que la vie en société est gouvernée par des institutions, des pratiques et des règles équitables applicables à tous, que les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont respectées, que les politiques économiques et sociales s'attachent à répondre aux besoins et aux aspirations des individus, que les citoyens participent démocratiquement et sans discriminations aux décisions qui concernent leurs conditions d'existence et qu'ils peuvent demander des comptes aux décideurs⁽²⁾". Des progrès certains ont été faits dans cette direction et l'Etat commence à mieux s'identifier aux citoyens dans le contexte du nouveau concept de l'autorité prôné par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. On ne doit pas, pour autant, sous estimer les résistances qu'opposent encore certains segments de l'administration à ce concept. En conséquence, ce processus risque, en l'absence de règles claires et explicites, d'en être entravé à tous les niveaux territoriaux : central, régional et local.

Les problèmes de gouvernance se déclinent aussi en termes d'harmonisation de la décentralisation

(2) PNUD :Rapport mondial sur le développement humain 2002.p :51.

et de politiques de proximité. La déconcentration effective des ressources humaines et matérielles ainsi que le transfert du pouvoir de décision est, en effet, la condition indispensable pour une décentralisation réussie. Elle implique en particulier le renforcement continu du rôle des élus locaux et de la société civile dans le développement social. La question de la décentralisation interpelle, par ailleurs, la dimension territoriale du développement et celle de la mise en cohérence des politiques et des programmes décentralisés. A l'échelle régionale et intra régionale, le problème posé est celui des politiques requises pour impulser un développement régional intégré et réduire les inégalités économiques et sociales régionales. A l'échelle des communes rurales et des communautés villageoises, le défi est celui d'un renforcement de la démarche participative et du partenariat, dont des exemples de plus en plus nombreux démontrent la pertinence et l'impact sur l'apprentissage de la démocratie et la réalisation d'un développement local centré sur les besoins fondamentaux.

Un développement humain équitable repose fondamentalement sur l'égalité des chances pour les citoyens et, en particulier, entre les hommes et les femmes. Des progrès notables ont été réalisés mais des transformations importantes sont encore nécessaires pour réduire les dissymétries qui, trop souvent encore, font des femmes des citoyennes de second degré. Ces dissymétries se retrouvent dans l'accès à l'emploi, aux postes de responsabilité, dans la participation à la vie politique, ainsi que dans le monde du travail. Elles sont la conséquence d'attitudes sociales et de comportements liés à la survivance de modèles culturels dépassés sur les rapports entre les sexes. La mobilisation des acteurs économiques et sociaux, à savoir l'Etat et ses démembrements, les partis politiques, les syndicats et les ONG doit s'intensifier pour accélérer le changement de ces valeurs sociales obsolètes et œuvrer pour l'instauration de valeurs plus en phase avec la modernité, la démocratie et la citoyen neté.

Les déficits en matière d'éducation et de formation sont, pour leur part, encore trop importants, en

termes d'analphabétisme et de qualité. Jugées à l'aune des défis de l'avenir, leurs conséquences sont plus graves encore. La jeunesse qui arrive sur le marché du travail et celle qui est en cours de formation sont handicapées par l'inadéquation de la formation qu'elles ont reçue à l'emploi. Ces déficits sont particulièrement ressentis au moment où le Maroc entre de plain pied dans la mondialisation et se trouve confronté aux exigences de la compétitivité. Les perspectives du développement dans le monde montrent la prédominance de l'économie du savoir qui requiert des profils pointus soumis, en outre, aux exigences de la formation continue tout au long de la vie active.

Infléchir les tendances négatives dans le domaine de l'éducation et de l'accès au savoir est par conséquent déterminant pour le Maroc.

Le capital humain que représentent ces jeunes est l'une des ressources essentielles du pays. Ils doivent être préparés pour produire des richesses dans un monde en changement rapide. La formation que la majorité des jeunes d'aujourd'hui a reçue, et qui ne lui a pas donné les compétences requises, est largement en décalage avec leurs aspirations. Ces aspirations sont d'autant plus fortes que la jeunesse évolue dans un environnement totalement ouvert sur l'extérieur, par la magie des moyens de communication et notamment des nouvelles technologies de l'information. Celles-ci véhiculent un monde des jeunes, d'ici et d'ailleurs, radicalement différent du vécu de leurs pairs marginalisés, ce qui accroît les sentiments de frustration et d'injustice chez eux et risque de générer des dérapages et déviations d'ordres divers. Le Maroc se doit de les préparer pour produire des richesses dans un monde en changement rapide et de donner réponse à leurs ambitions légitimes de s'insérer dans la vie économique et sociale.

Aussi, n'y a-t-il pas aujourd'hui de plus grande priorité que celle d'une mobilisation exceptionnelle des moyens pour valoriser le capital humain de la jeunesse. Le changement qui pourrait se produire à ce niveau est, sans nul doute, la clé du développement humain comme il est la clé d'une

croissance capable de créer de nouveaux emplois. Ils dépendent donc de la volonté politique mais Les progrès du développement humain au Maroc aussi de la mobilisation des ressources et des initiatives de tous les acteurs économiques et sociaux qui pourront être impulsées au sein de la société.